

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

Le 30 septembre 2007

Table des matières

Bilan consolidé intermédiaire.....	2
États consolidés intermédiaires des résultats.....	3
États consolidés intermédiaires du résultat étendu.....	4
États consolidés intermédiaires de l'avoir des porteurs de parts.....	5
États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires.....	7-21

Bilan consolidé intermédiaire

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Au 30 septembre 2007	Au 31 décembre 2006
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 211 \$	57 408 \$
Débiteurs	216 491	182 058
Charges payées d'avance	8 511	8 312
Frais de publication reportés	124 720	107 014
Impôts futurs	29 596	36 232
	432 529	391 024
FRAIS DE PUBLICATION REPORTÉS	9 050	6 592
IMMOBILISATIONS	164 610	134 743
AUTRES ACTIFS (note 4)	4 999	30 683
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	2 792	-
ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	-	6 359
ACTIFS INCORPORELS	2 069 261	2 018 214
ÉCART D'ACQUISITION	6 570 022	6 394 780
IMPÔTS FUTURS	12 369	20 852
	9 265 632 \$	9 003 247 \$
PASSIF ET AVOIR DES PORTEURS DE PARTS		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	198 435 \$	208 337 \$
Distributions à payer	48 426	48 328
Produits reportés	96 515	88 930
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 7)	4 133	2 155
	347 509	347 750
CRÉDITS REPORTÉS (note 6)	26 505	43 948
IMPÔTS FUTURS	124 636	134 054
OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	64 171	55 772
DETTE À LONG TERME (note 7)	2 148 620	2 301 678
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	1 390	-
DÉBENTURES ÉCHANGEABLES (note 8)	279 384	288 501
ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 9)	486 793	-
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE (note 3)	10 878	-
AVOIR DES PORTEURS DE PARTS	5 775 746	5 831 544
	9 265 632 \$	9 003 247 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés intermédiaires des résultats

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2007	2006	2007	2006
Produits	416 507 \$	369 875 \$	1 211 858 \$	1 005 969 \$
Charges d'exploitation	188 005	171 604	559 594	456 909
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	228 502	198 271	652 264	549 060
Amortissement	64 746	33 632	158 758	135 144
Bénéfice d'exploitation	163 756	164 639	493 506	413 916
Frais financiers, montant net (note 13)	34 164	37 696	104 080	99 479
Bénéfice avant dividendes sur actions privilégiées, impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	129 592	126 943	389 426	314 437
Dividendes sur actions privilégiées	5 654	-	10 338	-
Bénéfice avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	123 938	126 943	379 088	314 437
Charge (économie) d'impôts	1 703	7 472	7 769	(4 458)
Part des actionnaires sans contrôle	98	-	658	-
Bénéfice net	122 137 \$	119 471 \$	370 661 \$	318 895 \$
Bénéfice de base par part	0,23 \$	0,23 \$	0,70 \$	0,63 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part (note 10)	530 752 506	516 695 886	530 537 607	503 272 021
Bénéfice dilué par part	0,22 \$	0,23 \$	0,67 \$	0,63 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part (note 10)	594 067 440	520 008 984	583 023 207	506 651 648

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés intermédiaires du résultat étendu

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2007	Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007
Bénéfice net	122 137 \$	370 661 \$
Autres éléments du résultat étendu :		
Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours des périodes antérieures, porté au bénéfice au cours de la période considérée	(56)	(194)
Perte non réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente au cours de la période considérée	(2 522)	(652)
Autres éléments du résultat étendu	(2 578)	(846)
Résultat étendu	119 559 \$	369 815 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés intermédiaires de l'avoir des porteurs de parts

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	2007							
	Avoir des porteurs de parts (note 10)	Bons de souscription	Composante capitaux propres des débiteures échangeables	Parts restreintes	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Déficit	Total
Solde au 31 décembre 2006, tel que présenté précédemment	6 305 850 \$	6 250 \$	12 542 \$	(19 187) \$	7 515 \$	- \$	(481 426) \$	5 831 544 \$
Effet cumulé de l'adoption d'une nouvelle convention comptable (note 1)	-	-	-	-	-	2 202	537	2 739
Solde au 1 ^{er} janvier 2007, montant retraité	6 305 850	6 250	12 542	(19 187)	7 515	2 202	(480 889)	5 834 283
Émission de parts	15 140	-	-	-	-	-	-	15 140
Parts restreintes (note 12)	-	-	-	(17 069)	7 071	-	-	(9 998)
Parts restreintes – acquises (note 12)	-	-	-	1 508	(1 508)	-	-	-
Distributions (note 11)	-	-	-	-	-	-	(433 803)	(433 803)
Obligations en vertu d'options sur actions attribuées (note 12)	-	-	-	-	309	-	-	309
Autres éléments du résultat étendu	-	-	-	-	-	(846)	-	(846)
Bénéfice net de la période	-	-	-	-	-	-	370 661	370 661
Solde au 30 septembre 2007	6 320 990 \$	6 250 \$	12 542 \$	(34 748) \$	13 387 \$	1 356 \$	(544 031) \$	5 775 746 \$

2006

	Avoir des porteurs de parts (note 10)	Bons de souscription	Composante capitaux propres des débiteures échangeables	Parts restreintes	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au 31 décembre 2005	5 381 984 \$	- \$	- \$	(2 619) \$	1 759 \$	(385 480) \$	4 995 644 \$
Émission de parts	923 280	-	-	-	-	-	923 280
Parts restreintes (note 12)	-	-	-	(16 214)	4 454	-	(11 760)
Bons de souscription	-	6 250	-	-	-	-	6 250
Option de conversion des débiteures échangeables	-	-	12 542	-	-	-	12 542
Distributions (note 11)	-	-	-	-	-	(388 538)	(388 538)
Obligations en vertu d'options sur actions attribuées (note 12)	-	-	-	-	309	-	309
Bénéfice net de la période	-	-	-	-	-	318 895	318 895
Solde au 30 septembre 2006	6 305 264 \$	6 250 \$	12 542 \$	(18 833) \$	6 522 \$	(455 123) \$	5 856 622 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2007	2006	2007	2006
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	122 137 \$	119 471 \$	370 661 \$	318 895 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :				
Amortissement	64 746	33 632	158 758	135 144
Amortissement et radiation des frais de financement reportés	2 097	3 279	4 280	4 211
Accroissement de valeur lié aux débentures échangeables	564	507	1 664	507
Coûts nets au titre des régimes d'avantages sociaux	3 465	1 534	10 116	7 758
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	19	(193)	4 404	10 042
Impôts futurs	(893)	3 163	4 166	(5 408)
Part des actionnaires sans contrôle	98	-	658	-
Variation de l'actif et du passif d'exploitation	(4 325)	(7 952)	(39 075)	(41 806)
	187 908	153 441	515 632	429 343
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise (note 3)	(35)	-	(341 804)	(899 768)
Acquisition d'immobilisations	(17 155)	(11 894)	(55 269)	(38 969)
Produit des avantages incitatifs relatifs à un bail	30	1 318	1 856	1 502
Acquisition d'un placement	-	-	(5 000)	-
Acquisition d'actifs incorporels	-	-	(20)	(2 460)
	(17 160)	(10 576)	(400 237)	(939 695)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission de dette à long terme	70 000	209 600	181 000	1 094 769
Remboursement sur la dette à long terme	(93 207)	(600 406)	(337 634)	(809 488)
Émission de débentures échangeables	-	300 000	-	300 000
Distributions aux porteurs de parts	(144 634)	(132 389)	(433 705)	(380 655)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	(280)	-	(280)	-
Émission de parts, montant net	-	359 684	-	601 313
Émission de bons de souscription	-	6 250	-	6 250
Émission d'actions privilégiées	-	-	500 000	-
Produit de l'exercice d'options (note 10)	166	246	4 260	3 045
Achat de parts restreintes	(659)	(518)	(17 069)	(16 214)
Frais de financement reportés et autres frais	(1 334)	(12 813)	(16 164)	(18 100)
	(169 948)	129 654	(119 592)	780 920
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	800	272 519	(4 197)	270 568
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	52 411	47 469	57 408	49 420
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	53 211 \$	319 988 \$	53 211 \$	319 988 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de ce qui suit :				
Encaisse	6 263 \$	9 763 \$	6 263 \$	9 763 \$
Placements à court terme	46 948	310 225	46 948	310 225
	53 211 \$	319 988 \$	53 211 \$	319 988 \$

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

1. Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés (les « états financiers ») ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et comprennent les comptes du Fonds de revenu Pages Jaunes (le « Fonds »), de YPG Trust (la « Fiducie »), de YPG LP, de YPG General Partner Inc. (« YPG GP »), de Les Placements YPG Inc., de Groupe Pages Jaunes Cie (« GPJ »), de même que ceux de Société Trader (« Trader ») et de LesPAC s.e.n.c. (« LesPAC »). Les présents états financiers ne comprennent pas toute l'information à fournir requise par les PCGR du Canada relativement à des états financiers annuels et, par conséquent, ils devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

La préparation de ces états financiers est basée sur les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que les états financiers annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, à l'exception des conventions comptables suivantes, lesquelles ont été adoptées de façon rétrospective avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2007.

Modification de conventions comptables

a) Le chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*. Ce chapitre établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers figurant au bilan et les normes de présentation des gains et des pertes dans les états financiers. En vertu de la nouvelle norme, les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, les instruments financiers classés comme des actifs financiers disponibles à la vente, détenus à des fins de transaction et instruments financiers dérivés, qu'ils fassent ou non partie d'une relation de couverture, doivent être évalués à la juste valeur dans le bilan à chaque date de clôture de l'exercice, tandis que les autres instruments financiers sont mesurés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Fonds a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont mesurés à la juste valeur. La variation de la juste valeur est comptabilisée dans le bénéfice net.
- Les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût après amortissement.
- Les créditeurs et charges à payer, les distributions à payer, la dette à long terme, les débentures échangeables et les actions privilégiées sont classés comme autres passifs et sont mesurés au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont composés principalement des honoraires versés aux avocats et aux comptables, des commissions des preneurs fermes et d'autres coûts directement imputables à l'émission des actifs et passifs financiers correspondants. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et passifs financiers classés comme autres que détenus à des fins de transaction. En raison de cette nouvelle convention, les coûts de transaction auparavant présentés comme des frais de financement reportés ont été reclassés en diminution de la dette à long terme et des débentures échangeables et ajustés d'un montant de 0,7 M\$, déduction faite des impôts connexes, porté au crédit du déficit pour refléter l'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif plutôt que de la méthode de l'amortissement linéaire qui était antérieurement appliquée.

Dérivés non financiers et intégrés

En outre, afin de se conformer au chapitre 3855, le Fonds a réexaminé tous les contrats en vigueur pour repérer les dérivés non financiers ainsi que les dérivés intégrés. Le Fonds a choisi le 1^{er} janvier 2003 comme date de transition pour les dérivés intégrés, comme le permet la norme. Cette mesure n'a eu aucune incidence sur nos états financiers consolidés.

1. Mode de présentation (suite)

Couverture

Le Fonds a recours à des dérivés de taux d'intérêt afin de gérer la combinaison des taux d'intérêt fixes et variables sur sa dette à long terme et de gérer le risque de taux d'intérêt relatif aux émissions futures prévues.

- Couverture de juste valeur

La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des gains et des pertes attribuables au risque couvert, un montant correspondant étant inscrit dans le bénéfice net. L'instrument de couverture est comptabilisé à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le bénéfice net.

- Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de juste valeur de l'élément de couverture est constatée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, tandis que la partie inefficace est constatée dans les autres produits. Les montants constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu dans le cadre de couvertures de flux de trésorerie sont reclassés dans le bénéfice net de la période ou des périodes au cours de laquelle ou desquelles l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice net.

Au 31 décembre 2006, le montant des gains reportés sur les activités de couverture abandonnées ayant trait aux couvertures de juste valeur a été reclassé dans la dette connexe, tandis que le montant lié aux couvertures de flux de trésorerie a été reclassé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

b) Le chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu*. Ce chapitre énonce des recommandations à l'égard de l'information à fournir et de la présentation concernant le résultat étendu et ses composantes. Le résultat étendu correspond à la variation de l'avoir des porteurs de parts découlant d'opérations autres que celles résultant de placements des porteurs de parts ou des distributions versées aux porteurs de parts. Ces opérations et ces événements incluent les gains et les pertes non réalisés par suite des fluctuations de la juste valeur de certains instruments financiers.

c) Le chapitre 3865, intitulé *Couvertures*. Les recommandations donnent de l'information additionnelle par rapport à celles énoncées dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13 (la « NOC-13 »), intitulée *Relations de couverture*. Ce chapitre décrit à quel moment et de quelle manière la comptabilité de couverture peut être appliquée, en plus d'indiquer l'information à fournir. La comptabilité de couverture permet de comptabiliser les gains, les pertes, les produits et les charges découlant des instruments financiers dérivés au cours de la même période que ceux découlant de l'élément couvert sous-jacent. Lors de la transition, conformément au chapitre 3865, le gain net reporté lié aux activités de couverture a été reclassé dans la valeur comptable de la dette sous-jacente ou du cumul des autres éléments du résultat étendu (après impôts), s'il y a lieu.

Le tableau suivant présente un sommaire des ajustements apportés au bilan consolidé au 1^{er} janvier 2007, à la suite de l'adoption des nouvelles normes.

Augmentation (diminution) des éléments suivants :

Frais de financement reportés (note 4)	(30 376) \$
Instruments financiers dérivés – actifs	636 \$
Gain net reporté lié aux activités de couverture (note 6)	(18 963) \$
Dette à long terme	(2 265) \$
Débiteures échangeables	(12 516) \$
Passif d'impôts futurs	1 265 \$
Déficit	(537) \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu	2 202 \$

d) Le chapitre 3251, intitulé *Capitaux propres*, a remplacé le chapitre 3250, intitulé *Surplus*. Ce chapitre décrit les normes de présentation des capitaux propres et de la variation des capitaux propres pour la période par suite de l'application du chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu*.

e) Le chapitre 1506, intitulé *Modifications comptables*. Ce chapitre décrit les critères à respecter lors du changement de méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

2. Description du Fonds

Le Fonds est une fiducie à but restreint sans personnalité morale créée en vertu des lois de la province d'Ontario le 25 juin 2003 en vertu d'une déclaration de fiducie et modifiée par des déclarations modifiées et mises à jour. Le Fonds a été créé afin d'investir, par l'intermédiaire de la Fiducie, qui est détenue en propriété exclusive, dans des parts de société en commandite de YPG LP et des actions de YPG GP, l'associé commandité de YPG LP. YPG LP, par l'intermédiaire de filiales, exerce des activités liées aux annuaires imprimés et en ligne en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans le Canada atlantique et des activités liées à la publicité sous forme d'annonces classées dans toutes les provinces du Canada.

Le 19 avril 2007, le Fonds a acquis une participation de 50 % dans un nouveau partenariat, LesPAC, qui exploite LesPAC.com, pour une contrepartie totale de 10,6 M\$ (se reporter à la note 3, intitulée *Acquisitions d'entreprises*).

Le 30 avril 2007, le Fonds a acquis les actifs d'Aliant Services d'annuaire (« Aliant »), dans laquelle il détenait déjà une participation de 12,86 %, pour une contrepartie totale de 331,2 M\$ (se reporter à la note 3, intitulée *Acquisitions d'entreprises*).

Dans les présentes, les références au Fonds représentent la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie et la présentation de l'information à fournir sur le Fonds et ses filiales sur une base consolidée. Les résultats d'Aliant ont été consolidés à compter du 30 avril 2007, tandis que le bilan et l'état des résultats de LesPAC l'ont été à compter du 19 avril 2007.

3. Acquisitions d'entreprises

a) Acquisition d'Aliant Services d'annuaire

Le 30 avril 2007, le Fonds a acquis les actifs d'Aliant, dans laquelle il détenait déjà une participation de 12,86 %, pour une contrepartie de 331,2 M\$ (y compris les coûts liés à l'acquisition de 3,9 M\$). Avant le 30 avril 2007, le Fonds comptabilisait sa participation de 12,86 % dans Aliant selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Le financement de l'acquisition d'Aliant a été effectué au moyen de prélèvements sur les facilités de crédit existantes et des fonds en caisse.

Aliant était l'éditeur d'annuaires titulaire des quatre provinces de l'Atlantique et publie plus de 35 annuaires avec un tirage total de 1,8 million d'exemplaires. Cette entreprise fait partie du secteur Annuaires.

Le Fonds a comptabilisé l'acquisition selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition a été réparti entre les actifs nets identifiables acquis en fonction de leur juste valeur. La juste valeur des actifs nets identifiables acquis sous-jacents d'Aliant est répartie de la façon suivante :

Actifs et passifs à court terme	
Débiteurs	8 006 \$
Charges payées d'avance	130
Actif d'impôts futurs	436
Créditeurs et charges à payer	(3 922)
Immobilisations	122
Actifs incorporels	
Entente de non-concurrence et logo	42 500
Contrats conclus avec des clients	27 500
Relations clients	90 000
Actif d'impôts futurs	4 978
Obligations au titre des prestations constituées	(4 642)
Actifs nets identifiables acquis	165 108
Écart d'acquisition	166 096
Prix d'acquisition	331 204 \$

Contrepartie :

Encaisse	327 279 \$
Coûts de transaction	3 925
	331 204 \$

3. Acquisitions d'entreprises (suite)

b) Acquisition de LesPAC

Le 19 avril 2007, une filiale du Fonds a acquis une participation de 50 % dans LesPAC pour une contrepartie de 10,6 M\$ (y compris les coûts liés à l'acquisition de 0,1 M\$). Le financement de l'acquisition de LesPAC a été effectué au moyen des fonds en caisse. Aux termes de la NOC-15, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, le Fonds est considéré comme le principal bénéficiaire et, par conséquent, il a consolidé le bilan et l'état des résultats de LesPAC.

LesPAC.com est le principal site Web généraliste de petites annonces classées au Québec. Cette entreprise fait partie du secteur Médias verticaux.

Le Fonds a comptabilisé l'acquisition selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition a été réparti entre les actifs nets identifiables acquis en fonction de leur juste valeur. La juste valeur des actifs nets identifiables acquis sous-jacents de LesPAC est répartie de la façon suivante :

Actifs et passifs à court terme	
Débiteurs	775 \$
Charges payées d'avance	54
Créditeurs et charges à payer	(411)
Immobilisations	280
Actifs incorporels	
Marque de commerce	14 000
Entente de non-concurrence	3 800
Contrats conclus avec les clients	300
Part des actionnaires sans contrôle	(10 500)
Passif d'impôts futurs	(2 603)
Actifs nets identifiables acquis	5 695
Écart d'acquisition	4 905
Prix d'acquisition	10 600 \$
Contrepartie :	
Encaisse	10 500 \$
Coûts de transaction	100
	10 600 \$

4. Autres actifs

	30 septembre 2007	31 décembre 2006
Frais de financement reportés (note 1)	- \$	30 376 \$
Placement	4 348	-
Autres	651	307
	4 999 \$	30 683 \$

Au deuxième trimestre de 2007, le Fonds a effectué un placement stratégique dans des actions ordinaires de Call Genie Inc. (« Call Genie »). Call Genie est un chef de file dans le secteur des produits améliorés de recherche locale activés par la voix sur téléphone cellulaire et des services aux fournisseurs de services sans fil, aux fournisseurs d'assistance-annuaire et aux éditeurs d'annuaires. Ce placement est classé comme disponible à la vente et est comptabilisé à sa juste valeur.

5. Régimes d'avantages sociaux des employés

Le coût net des régimes d'avantages sociaux pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2007 s'établissait à 3,2 M\$ (1,6 M\$ en 2006) et à 9,7 M\$ (7,7 M\$ en 2006). Le coût des autres avantages s'est élevé à 0,9 M\$ (0,7 M\$ en 2006) et à 2,7 M\$ (2,7 M\$ en 2006) pour les mêmes périodes.

6. Crédits reportés

	30 septembre 2007	31 décembre 2006
Avantages incitatifs relatifs à un bail	26 505 \$	24 985 \$
Gain net reporté lié aux activités de couverture (note 1)	-	18 963
	26 505 \$	43 948 \$

7. Dette à long terme

	30 septembre 2007			
	Montant en capital	Ajustement de juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement reportés	Total
Billets à moyen terme	2 050 000 \$	13 767 \$	(17 382) \$	2 046 385 \$
Facilités de crédit renouvelables	70 000	-	-	70 000
Papier commercial	19 000	-	-	19 000
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	17 368	-	-	17 368
	2 156 368	13 767	(17 382)	2 152 753
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	4 133	-	-	4 133
	2 152 235 \$	13 767 \$	(17 382) \$	2 148 620 \$

7. Dette à long terme (suite)

	31 décembre 2006
Billets à moyen terme	2 050 000 \$
Papier commercial	242 800
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	11 033
	2 303 833
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	2 155
	2 301 678 \$

En raison de l'adoption des nouvelles conventions comptables, comme il est décrit à la note 1, le Fonds a reclassé les frais de financement reportés et les gains reportés sur les relations de couverture de juste valeur dans la dette réelle pour laquelle ils ont été engagés.

8. Débentures échangeables

	30 septembre 2007	31 décembre 2006
Montant en capital	300 000 \$	300 000 \$
Composante capitaux propres	(12 542)	(12 542)
Accroissement de valeur	2 707	1 043
Frais de financement reportés (note 1)	(10 781)	-
	279 384 \$	288 501 \$

9. Actions privilégiées

	30 septembre 2007
Actions émises, séries 1 et 2	500 000 \$
Composante dérivé	1 586
Accroissement de valeur	(36)
Frais de financement reportés	(14 757)
	486 793 \$

a) Série 1

Le 6 mars 2007, Les Placements YPG Inc. ont émis 12 000 000 d'actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende cumulatif de série 1 (les « actions de série 1 »), pour un produit net de 291 M\$ après déduction des commissions des preneurs fermes d'un montant de 8 M\$ et d'autres frais d'émission de 1 M\$.

Droits de vote

La totalité des actions de série 1 émises et en circulation sont des actions sans droit de vote, sauf dans des circonstances particulières où les porteurs ont droit à un vote par action.

Droits aux dividendes

Les porteurs d'actions de série 1 ont droit à des dividendes en espèces privilégiés cumulatifs, lorsque le conseil d'administration juge la situation et le moment appropriés, d'un montant de 1,0625 \$ par action de série 1 chaque année, payables trimestriellement.

9. Actions privilégiées (suite)

Rachat par l'émetteur

À compter du 31 mars 2012, Les Placements YPG Inc. pourront, à leur gré, racheter au pair les actions de série 1 en totalité ou en partie en échange d'espèces. De même, à compter du 31 mars 2012, mais avant le 31 décembre 2012, Les Placements YPG Inc. pourront également, à leur gré, échanger les actions de série 1 en circulation, en totalité ou en partie, contre des parts librement négociables du Fonds. En outre, les actions de série 1 seront rachetables à prime en espèces ou échangeables au gré de Les Placements YPG Inc. en totalité contre des parts du Fonds à compter du 31 mars 2007 pourvu que tout échange ayant lieu avant le 31 mars 2012 se limite à des circonstances, prévues par la loi ou en fonction d'une ordonnance du tribunal, en vertu desquelles les porteurs d'actions de série 1 ont le droit de voter séparément. Cette option correspond à la définition d'un dérivé intégré conformément aux PCGR et est comptabilisée à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats.

Rachat par le porteur

À compter du 31 décembre 2012, chaque action privilégiée sera rachetable, au gré du porteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé.

b) Série 2

Le 8 juin 2007, Les Placements YPG Inc. ont émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende cumulatif de série 2 (les « actions de série 2 »), pour un produit net de 193 M\$ après déduction des commissions des preneurs fermes d'un montant de 6 M\$ et d'autres frais d'émission de 1 M\$.

Droits de vote

La totalité des actions de série 2 émises et en circulation sont des actions sans droit de vote, sauf dans des circonstances particulières où les porteurs ont droit à un vote par action.

Droits aux dividendes

Les porteurs d'actions de série 2 ont droit à des dividendes en espèces privilégiés cumulatifs, lorsque le conseil d'administration juge la situation et le moment appropriés, d'un montant de 1,25 \$ par action de série 2 chaque année, payables trimestriellement.

Rachat par l'émetteur

À compter du 30 juin 2012, Les Placements YPG Inc. pourront, à leur gré, racheter les actions de série 2 en totalité ou en partie en échange d'espèces, à prime décroissante jusqu'au 30 juin 2016 et au pair par la suite. De même, à compter du 30 juin 2012, mais avant le 30 juin 2017, Les Placements YPG Inc. pourront, à leur gré, échanger les actions de série 2 en circulation, en totalité ou en partie, contre des parts librement négociables du Fonds, à prime décroissante jusqu'au 30 juin 2016 et au pair par la suite. En outre, les actions de série 2 seront rachetables à prime en espèces ou échangeables au gré de Les Placements YPG Inc. en totalité contre des parts du Fonds à compter du 30 juin 2007 pourvu que tout échange ayant lieu avant le 30 juin 2012 se limite à des circonstances, prévues par la loi ou en fonction d'une ordonnance du tribunal, en vertu desquelles les porteurs d'actions de série 2 ont le droit de voter séparément. Cette option correspond à la définition d'un dérivé intégré conformément aux PCGR et est comptabilisée à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats.

Rachat par le porteur

À compter du 30 juin 2017, chaque action privilégiée sera rachetable, au gré du porteur, à un prix équivalant à 25,00 \$ par action plus tout arriéré de dividende cumulé et non versé.

10. Avoir des porteurs de parts

La déclaration de fiducie du Fonds prévoit qu'un nombre illimité de parts peuvent être émises. Chaque part est cessible et représente une participation véritable, indivise et égale, dans toutes les distributions du Fonds tirées soit du bénéfice net, soit des gains en capital nets réalisés (autres que les gains en capital nets réalisés distribués aux porteurs de parts qui demandent un rachat), soit d'autres montants, ou dans l'actif net du Fonds en cas de liquidation ou de dissolution du Fonds. Toutes les parts appartiennent à la même catégorie et comportent les mêmes droits et privilèges. Les parts émises ne feront pas l'objet d'appels de fonds ou d'évaluations futurs et confèrent une voix à leur porteur pour chaque part entière détenue à toutes les assemblées des porteurs de parts.

	30 septembre 2007	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2006	532 067 956	6 305 850 \$
Parts émises	1 086 627	15 140
Solde au 30 septembre 2007^{1, 2}	533 154 583	6 320 990 \$

	30 septembre 2006	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2005	472 245 176	5 381 984 \$
Parts émises ¹ (déduction faite des frais d'émission de 28,1 M\$ avant les impôts sur les bénéfices connexes de 9,3 M\$)	59 776 746	923 280
Solde au 30 septembre 2006^{1, 2}	532 021 922	6 305 264 \$

1 Comprend 14 000 000 de parts échangeables de YPG LP (19 000 000 en 2006) émises à titre de contrepartie partielle relative à l'acquisition de Trader Media Corp., lesquelles sont incluses dans l'avoir des porteurs de parts puisqu'elles respectent les critères de l'abrégié CPN-151 du Comité sur les problèmes nouveaux, intitulé *Titres échangeables émis par des filiales de fiducies de revenu*.

2 Comprend 2 335 323 parts restreintes (1 184 366 en 2006) émises en vertu du régime de parts restreintes.

Bons de souscription

	Nombre de bons de souscription	Montant
Solde au 31 décembre 2006 et au 30 septembre 2007	12 500 000	6 250 \$

Exercice des options

Durant le troisième trimestre de 2007, les détenteurs d'options ont exercé 42 352 options à un prix d'exercice de 3,92 \$ l'option pour une contrepartie en espèces de 0,2 M\$. Ces options ont été exercées et échangées contre 42 352 actions de Les Placements YPG Inc., lesquelles ont été automatiquement échangées contre 42 352 parts du Fonds, conformément à la convention de liquidité pour les détenteurs d'options, d'une valeur déclarée moyenne d'environ 13,99 \$ l'action et qui, à leur tour, ont été échangées contre des parts de YPG LP. L'opération a donné lieu à une augmentation de 0,4 M\$ de l'écart d'acquisition.

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les détenteurs d'options ont exercé 1 086 627 options à un prix d'exercice de 3,92 \$ l'option pour une contrepartie en espèces de 4,3 M\$. Ces options ont été exercées et échangées contre 1 086 627 actions de Les Placements YPG Inc., lesquelles ont été automatiquement échangées contre 1 086 627 parts du Fonds, conformément à la convention de liquidité pour les détenteurs d'options, d'une valeur déclarée moyenne d'environ 13,93 \$ l'action et qui, à leur tour, ont été échangées contre des parts de YPG LP. L'opération a donné lieu à une augmentation de 10,9 M\$ de l'écart d'acquisition.

10. Avoir des porteurs de parts (suite)

Bénéfice par part

Le tableau suivant présente un rapprochement du nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part et du nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part :

	Pour les trimestres terminés les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2007	2006	2007	2006
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part	530 752 506	516 695 886	530 537 607	503 272 021
Effet dilutif des options	1 019 286	2 137 167	1 446 529	2 493 245
Effet dilutif des parts restreintes	2 394 379	1 175 931	2 184 177	886 382
Effet dilutif des actions privilégiées	37 425 150	-	24 375 090	-
Effet dilutif des débetures échangeables	22 476 119	-	24 479 804	-
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part	594 067 440	520 008 984	583 023 207	506 651 648

11. Distributions aux porteurs de parts

La politique de distribution du Fonds consiste à distribuer la plus grande tranche possible de ses liquidités disponibles aux porteurs de parts, en tenant compte du rendement réel et prévu, des montants nécessaires pour assurer le service de la dette, des dépenses en immobilisations au titre de l'investissement de maintien, des impôts et d'autres éléments.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, le Fonds a déclaré des distributions totales aux porteurs de parts de 433,8 M\$ (388,5 M\$ en 2006), ou de 0,8175 \$ la part (0,7667 \$ la part en 2006).

12. Régimes de rémunération à base d'actions

Les régimes de rémunération à base d'actions du Fonds comprennent le régime de parts restreintes ainsi qu'un régime d'options sur actions.

Régime de parts restreintes

Le 30 août 2004, YPG LP a établi, par l'intermédiaire de son associé commandité YPG GP, le régime de parts restreintes de GPJ (le « Régime ») pour favoriser la détention de parts, améliorer la capacité de GPJ d'attirer, de motiver et de retenir le personnel clé, récompenser les participants pour un rendement exceptionnel et la croissance des distributions en espèces du Fonds qui y est associée, et concilier les intérêts des participants et des porteurs de parts du Fonds.

Avant le 1^{er} janvier 2006 (attributions avant 2006), les employés qui recevaient des parts en vertu du Régime se voyaient attribuer, en proportions égales, des parts liées à des critères de temps et de rendement. Au cours des exercices 2006 et 2007, YPG LP a attribué des parts restreintes à des employés clés pour la période allant de 2006 à 2009, lesquelles sont liées à des critères de rendement seulement, et a également attribué des parts restreintes à des administrateurs indépendants de YPG GP, l'associé commandité de YPG LP, lesquelles sont liées à des critères de temps uniquement.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux attributions :

	Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007	
	Nombre de parts restreintes	
	Attributions avant 2006	Attributions en 2006 et en 2007
En cours au début	204 437	515 012
Attribuées	-	615 252
Acquises	(122 160)	-
Confisquées	(27 658)	(21 914)
Distributions en espèces réinvesties	11 967	55 690
En cours à la fin	66 586	1 164 040

	Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006	
	Nombre de parts restreintes	
	Attributions avant 2006	Attributions en 2006
En cours au début	204 578	-
Attribuées	-	499 203
Distributions en espèces réinvesties	10 415	28 081
En cours à la fin	214 993	527 284

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, 615 252 parts restreintes ont été attribuées (499 203 en 2006) pour un montant de 8,3 M\$ (8,3 M\$ en 2006), à une valeur de marché moyenne de 13,49 \$ (16,62 \$ en 2006). À l'exclusion des attributions avant 2006 et des parts restreintes attribuées aux administrateurs, le nombre de parts restreintes dont les droits sont acquis pourrait potentiellement atteindre le double du nombre actuel de parts restreintes attribuées si le rendement réel atteint le niveau maximal déterminé dans les objectifs. Par conséquent, un montant de 15,4 M\$ (15,7 M\$ en 2006) a servi à l'acquisition de 1 214 243 parts restreintes (941 292 en 2006) du Fonds sur le marché libre de la Bourse de Toronto. Ces parts sont détenues dans un compte de garantie bloqué afin d'offrir un versement de 200 %, sous réserve d'un ajustement au moment de l'acquisition des droits. Au 30 septembre 2007, 53 917 parts restreintes n'avaient pas été attribuées à un salarié en particulier et 1 050 780 parts restreintes (442 089 en 2006) représentaient la tranche offrant un versement de 200 %. De plus, un montant de 1,7 M\$ (0,5 M\$ en 2006) a été réinvesti dans l'acquisition de 121 024 parts restreintes (35 411 en 2006) à même le produit des distributions sur les parts restreintes détenues en mains tierces.

Une charge de rémunération totale de 2,4 M\$ et de 7,1 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2007, respectivement (1,5 M\$ et 4,5 M\$, respectivement, en 2006) a été comptabilisée dans les états consolidés intermédiaires des résultats.

12. Régimes de rémunération à base d'actions (suite)

Options sur actions

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions :

	Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	2 055 300	3,92 \$
Exercées	(1 086 627)	3,92
Annulées	(16 274)	3,92
Réinscription	59 189	3,92
En cours à la fin	1 011 588	3,92 \$
Pouvant être exercées à la fin	125 342	3,92 \$

	Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	3 006 321	3,92 \$
Exercées	(776 746)	3,92
Annulées	(113 415)	3,92
En cours à la fin	2 116 160	3,92 \$
Pouvant être exercées à la fin	204 410	3,92 \$

Une charge de rémunération de 0,1 M\$ et de 0,3 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2007, respectivement (0,1 M\$ et 0,3 M\$, respectivement, en 2006) a été comptabilisée dans les états consolidés intermédiaires des résultats. Aucune option n'a été attribuée à des salariés ni à des non-salariés depuis la création du Fonds.

13. Frais financiers, montant net

Les principales composantes des frais financiers du Fonds s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres terminés les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2007	2006	2007	2006
Intérêts sur les billets à moyen terme	27 200 \$	27 056 \$	81 403 \$	79 263 \$
Intérêts sur les facilités de crédit renouvelables	209	-	209	-
Intérêts sur les débetures échangeables, déduction faite de l'accroissement de valeur	4 125	3 933	12 401	3 933
Intérêts sur les facilités à terme	-	3 410	-	5 299
Intérêts sur le papier commercial	946	372	5 065	2 061
Commission d'engagement et autres frais financiers (produits), montant net	166	(952)	198	(2 101)
Autres charges liées aux instruments financiers dérivés et aux swaps	(1 206)	-	(1 206)	6 383
Amortissement des frais de financement reportés	2 097	1 152	4 280	2 084
Radiation des frais de financement reportés	-	2 127	-	2 127
Accroissement de valeur lié aux débetures échangeables	564	507	1 664	507
Accroissement de valeur des actions privilegiées	(36)	-	(36)	-
Perte (gain) de change	99	91	102	(77)
	34 164 \$	37 696 \$	104 080 \$	99 479 \$

14. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Pour les trimestres terminés les 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2007	2006	2007	2006
Intérêts payés	38 264 \$	32 878 \$	107 127 \$	73 136 \$
Dividendes versés sur les actions privilegiées	6 202 \$	- \$	10 149 \$	- \$
Impôts (recouvrés) payés	(1 460) \$	4 258 \$	1 770 \$	10 024 \$
Acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition	468 \$	602 \$	9 444 \$	3 346 \$
Acquisitions d'immobilisations incluses dans les créditeurs et charges à payer	3 088 \$	8 025 \$	3 088 \$	8 025 \$

15. Frais de restructuration et charges spéciales

Relativement aux acquisitions d'Advertising Directory Solutions Holdings Inc. (« ADS »), de Trader, de MTS Media (« MTS ») et d'Aliant, le Fonds a comptabilisé des provisions au titre des frais de restructuration et des charges spéciales de 25,8 M\$, de 38,7 M\$, de 8,3 M\$ et de 0,9 M\$, respectivement. Le Fonds a adopté un plan officiel visant à intégrer et à restructurer les entreprises acquises. Par conséquent, le Fonds a constitué des provisions à l'égard de la cessation d'emploi prévue de certains employés des entreprises acquises qui exercent des fonctions déjà remplies au sein de sa structure actuelle ainsi qu'à l'égard d'autres mesures de restructuration des activités des entreprises acquises. Les autres charges spéciales sont constituées essentiellement des coûts liés à la résiliation de baux ou de contrats particuliers auxquels le Fonds a l'intention d'apporter des modifications ou de mettre fin. Les passifs liés à ces coûts ont initialement été pris en compte dans le montant net des actifs identifiables acquis sous-jacents. Au cours du premier semestre de 2007, le Fonds a révisé ses estimations initiales de ces provisions. En conséquence, la répartition des prix d'achat a été révisée, ce qui s'est traduit par une diminution de l'écart d'acquisition de 9,7 M\$ avant impôts connexes de 3,1 M\$.

Le tableau suivant présente les provisions liées aux activités de restructuration et aux charges spéciales :

	Frais de restructuration	Autres charges spéciales	Total
Solde au 31 décembre 2006	26 605 \$	13 449 \$	40 054 \$
Provision liée à l'acquisition d'Aliant	452	425	877
Fonds utilisés en 2007 :			
Encaisse	(11 404)	(1 882)	(13 286)
Provisions liées aux acquisitions comptabilisées à titre de réduction de l'écart d'acquisition	(8 499)	(1 221)	(9 720)
Solde au 30 septembre 2007	7 154 \$	10 771 \$	17 925 \$

16. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds a conclu des conventions qui comprennent certaines caractéristiques correspondant à la définition de garantie en vertu de la recommandation de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA, intitulée *Informations à fournir sur les garanties*, et qui sont habituelles dans l'industrie.

Le Fonds a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses fiduciaires et cadres supérieurs, qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les fiduciaires et cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt du Fonds. Le Fonds a souscrit une assurance responsabilité, dont il est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Au 30 septembre 2007, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé intermédiaire relativement à ces engagements d'indemnisation. À la suite de l'acquisition d'ADS, de Trader Media Corp. (« TMC »), de Classified Media (Canada) Holdings Inc. (« Trader Canada »), de MTS, d'Aliant et de LesPAC, le Fonds a conclu des conventions en vertu desquelles il convient d'indemniser les vendeurs et de les dégager de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, obligations, coûts et charges découlant ou issus des facteurs suivants, ou afférents à ces facteurs : i) toute inexécution de la part du Fonds à l'égard du respect de ses obligations en vertu de ces conventions et ii) tout manquement à l'égard d'une déclaration figurant aux présentes. En outre, les conventions conclues par TMC et Trader Canada avant les acquisitions comprennent des engagements d'indemnisation semblables à ceux décrits ci-dessus. Au 30 septembre 2007, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé intermédiaire relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche le Fonds d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'il pourrait devoir verser aux contreparties.

17. Information sectorielle

Les secteurs isolables du Fonds sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des produits différents. À la suite de l'acquisition de Trader, la direction a établi que le Fonds exerce ses activités dans deux secteurs isolables : Annuaire et Médias verticaux. Le secteur Annuaire exerce des activités liées aux annuaires imprimés et en ligne ainsi qu'aux guides spécialisés. Le secteur Médias verticaux exerce des activités liées à des publications imprimées et à des sites Web segmentés par sujet ou par domaine d'intérêt. Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles utilisées dans les états financiers consolidés.

Les tableaux suivants présentent un résumé des principales données financières par secteur :

	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2007		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	330 505 \$	86 002 \$	416 507 \$
Charges d'exploitation	131 249	56 756	188 005
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	199 256	29 246	228 502
Amortissement	53 027	11 719	64 746
Bénéfice d'exploitation	146 229 \$	17 527 \$	163 756 \$

	Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	959 893 \$	251 965 \$	1 211 858 \$
Charges d'exploitation	386 843	172 751	559 594
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	573 050	79 214	652 264
Amortissement	124 579	34 179	158 758
Bénéfice d'exploitation	448 471 \$	45 035 \$	493 506 \$

	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2006		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	288 956 \$	80 919 \$	369 875 \$
Charges d'exploitation	116 591	55 013	171 604
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	172 365	25 906	198 271
Amortissement	22 854	10 778	33 632
Bénéfice d'exploitation	149 511 \$	15 128 \$	164 639 \$

	Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	855 715 \$	150 254 \$	1 005 969 \$
Charges d'exploitation	354 004	102 905	456 909
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	501 711	47 349	549 060
Amortissement	114 767	20 377	135 144
Bénéfice d'exploitation	386 944 \$	26 972 \$	413 916 \$

17. Information sectorielle (suite)

	30 septembre 2007		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Acquisitions d'immobilisations	24 842 \$	36 455 \$	61 297 \$
Ajouts aux actifs incorporels	-	20 \$	20 \$
Actifs incorporels	1 732 685 \$	336 576 \$	2 069 261 \$
Écart d'acquisition	5 606 635 \$	963 387 \$	6 570 022 \$
Total de l'actif	7 854 687 \$	1 410 945 \$	9 265 632 \$

	31 décembre 2006		
	Annuaire	Médias verticaux	Données consolidées
Acquisitions d'immobilisations	57 126 \$	6 772 \$	63 898 \$
Ajouts aux actifs incorporels	2 460 \$	-	2 460 \$
Actifs incorporels	1 671 886 \$	346 328 \$	2 018 214 \$
Écart d'acquisition	5 430 493 \$	964 287 \$	6 394 780 \$
Total de l'actif	7 601 580 \$	1 401 667 \$	9 003 247 \$

18. Incidence de nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été mises en œuvre

Instruments financiers

L'ICCA a publié de nouvelles normes comptables qui prennent effet pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007.

a) Chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*. Ce chapitre établit les informations à fournir relativement à l'importance des instruments financiers en ce qui concerne la situation financière et la performance du Fonds ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels le Fonds est exposé et la façon dont le Fonds gère ces risques. Les principes exposés dans ce chapitre complètent les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des instruments financiers énoncés dans les chapitres 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, 3863, *Instruments financiers – présentation*, et 3865, *Couvertures*.

b) Chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*. Ce chapitre établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Les normes de ce chapitre complètent les normes du chapitre 3861, *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*.

c) Chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*. Ce chapitre établit les normes quant aux informations à fournir sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité.

Le Fonds évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur les états financiers consolidés.

19. Chiffres correspondants

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers de la période considérée.